

Conseil local : Adresse :
 Nom du parent adhérent* :
 Prénom : Code postal : Commune :
 Nom du conjoint[e] : Tél dom : Tél port :
 Prénom : Email :

* Bénéficiaire du reçu don aux œuvres

	Nom	Prénom	Né[e] le	Établissement	Classe
1
2
3
4

Ces informations sont nécessaires pour votre adhésion et font l'objet d'un traitement informatique. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la FCPE.

Adhésion [une adhésion par famille]

21,00 € Cotisation annuelle
 [Revue des Parents incluse]**

Part locale

J'ai déjà adhéré dans l'établissement

€ Je ne verse donc que la part locale 3,00 €

12,96 € Abonnement
 • Lettre La Famille et l'École

€ Total
 • Règlement par chèque à l'ordre de la FCPE ou espèces
 • Envoyez votre bulletin à la **FCPE départementale [A]**
 ou remettez-le à votre **conseil local [B]**

Vous souhaitez

- Participer aux activités du conseil local de parents d'élèves
- Être candidat[e] au conseil d'école maternelle-élémentaire
- Être candidat[e] au conseil d'administration [collège, lycée, LP.]
- Être délégué[e] au conseil de classe, précisez laquelle :

Un reçu don aux œuvres

Si vous avez acquitté votre cotisation dans un autre conseil local FCPE, précisez lequel :

Étiez-vous adhérent en 2010-2011 ? :

* Le montant de votre adhésion donne lieu sur demande à la délivrance d'un reçu fiscal au nom de l'adhérent, qui permet une réduction d'impôt égale à 66 % de la somme versée, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

DATE et SIGNATURE

Conseil local : Adresse :
 Nom du parent adhérent* :
 Prénom : Code postal : Commune :
 Nom du conjoint[e] : Tél dom : Tél port :
 Prénom : Email :

* Bénéficiaire du reçu don aux œuvres

	Nom	Prénom	Né[e] le	Établissement	Classe
1
2
3
4

Ces informations sont nécessaires pour votre adhésion et font l'objet d'un traitement informatique. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la FCPE.

Adhésion [une adhésion par famille]

21,00 € Cotisation annuelle
 [Revue des Parents incluse]**

Part locale

J'ai déjà adhéré dans l'établissement

€ Je ne verse donc que la part locale 3,00 €

12,96 € Abonnement
 • Lettre La Famille et l'École

€ Total
 • Règlement par chèque à l'ordre de la FCPE ou espèces
 • Envoyez votre bulletin à la **FCPE départementale [A]**
 ou remettez-le à votre **conseil local [B]**

Vous souhaitez

- Participer aux activités du conseil local de parents d'élèves
- Être candidat[e] au conseil d'école maternelle-élémentaire
- Être candidat[e] au conseil d'administration [collège, lycée, LP.]
- Être délégué[e] au conseil de classe, précisez laquelle :

Un reçu don aux œuvres

Si vous avez acquitté votre cotisation dans un autre conseil local FCPE, précisez lequel :

Étiez-vous adhérent en 2010-2011 ? :

* Le montant de votre adhésion donne lieu sur demande à la délivrance d'un reçu fiscal au nom de l'adhérent, qui permet une réduction d'impôt égale à 66 % de la somme versée, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

DATE et SIGNATURE